

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le sept juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 02/07/2025

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

OBJET : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026 : NOMINATION D'UN COORDONATEUR COMMUNAL

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu sur la commune de CUREL du 15 janvier au 14 février 2026.

Il rappelle que cette étude de population est faite maintenant tous les cinq ans.

Il précise qu'il est nécessaire, pour mener à bien cette mission, de recruter un coordonnateur communal.

Monsieur le Maire propose de recruter la Secrétaire de Mairie, Catherine ROUX, comme coordonnatrice qui a déjà effectué les missions de coordonnatrice lors de précédents recensements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve le recrutement de Madame Catherine ROUX en qualité de coordonnatrice communale,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 18 juillet 2025,

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

